

Amaytois, un emmenthal sous vos pieds



François Bonnechère 2018

Chapitre 15 : Paix-Dieu



Houillères de la Paix de Dieu



Carte Ferraris superposée à une carte moderne. Localisation de la Houillère

D'après l'historien Jacques Verstraeten¹, « L'exploitation du charbon dans la région remonte sans doute au Moyen Age. On a retrouvé lors de fouilles archéologiques des traces d'exploitation à Jehay bien avant l'installation des moniales sur leur site au XIII^{ème} siècle. Cette abbaye exploite elle-même la houille sur son domaine et dans les villages environnants pour sa consommation personnelle (chauffage). Un domestique était d'ailleurs affecté à la fabrication des hochets, sorte de boulettes faites de houille et de terre² fabriquées pour faire durer la combustion. Au XVII^{ème} siècle, les mentions de houillères sont fréquentes et explicites. Le creusement des galeries ne se faisait pas de manière très profonde et souvent à flanc de coteaux³ ... » A la fin de l'Ancien Régime, outre la Paix-Dieu, d'autres entrepreneurs quadrillaient le territoire de Jehay, du bois du Château jusqu'au bois de Flône. Ainsi, trois exploitations sont déclarées sur le territoire de la commune : celle de Charlotte Trapé, fondée en 1794 exploitait la houille avec 18 ouvriers ; l'exploitation du sieur Jaumotte n'occupait que 9 ouvriers. Quant à celle de François Mottard et Pierre Melchior Hallut, il s'agissait de l'ancienne houillère de la Paix-Dieu mise en activité en 1773 et qui employa une vingtaine d'ouvriers. A l'époque française, le charbon de ces exploitations était principalement vendu en Hesbaye. A côté de ces houillères déclarées, une série de bures étaient l'objet d'exploitations illicites et clandestines. Elles occasionnèrent de nombreuses plaintes de la part des exploitants des trois houillères « officielles ». Parmi ces exploitants clandestins, il y avait les habitants pauvres du village qui voyaient là un moyen de se chauffer. ».

Vers 1830, la concession de la Paix-Dieu s'étendait sur 380 ha et 37 centiares. A côté de cela, une grande concession exploitée par un certain Mouton faisait le lien avec celle appartenant au châtelain de Jehay, le comte Vandenstein. En 1859, il semble que la concession de la Paix-Dieu n'ait plus été exploitée momentanément. Cependant, dès la vente de la Paix-Dieu au sieur Vierset, une fosse fut rouverte près de l'abbaye. En 1921, la concession fut réunie à celle des charbonnages de la Meuse qui exploitait déjà celles de Halbosart et de Kivietrie (écrit aussi Kivelterie), deux concessions villersois.

En 1954, les charbonnages de la Meuse tentèrent une dernière fois, pendant quelques mois, de relancer l'exhaure au puits Sainte-Marie près de la Paix-Dieu »

Et la boucle était ainsi bouclée, l'un des premiers charbonnages de la commune d'Amay a été fermé le dernier.

Flash back à l'époque des cisterciennes.

Elles tenaient des registres notamment relatifs à leurs mines. A titre d'exemple, l'extrait du registre 131 des comptes avec les houilleurs daté du 13 août 1684 (page 5).

Et ensuite deux extraits de pages de 1760. Le premier (page 6) est une fiche de pointage « *mémoire de journée que l'on travaille à la Paix-Dieu* », le second (page 7) est un relevé des paiements bimensuels « *Quinzaine de la fosse de la révérende dame Abbessse de la Paix-Dieu commencée le 25 février et finie le 8 mars 1760* ». Les salaires journaliers étaient pour un travail dans la fosse (lire dans la mine) de 6, 12 ou 15 pattars⁴ (ou patars, patards) suivant l'âge et la qualification des ouvriers. Dans le total de la dépense : les salaires sont aussi comptées les chandelles nécessaires à l'éclairage de la mine.

¹ Jacques Verstraeten, Cahier promenade paysage et patrimoine, Versants Sambre-Mosans : Jehay, Paix-Dieu, Fermes de Saint-Lambert (Amay)

² Le charbon des couches proches de la surface est naturellement pollué par de la terre, on parle alors de 'terroule' (terre + houille).

³ Les eaux s'écoulent alors naturellement par les areines (xhores).

⁴ Une livre = 20 patars ou sous.

Extrait du registre 131 des comptes avec les houilleurs

Le 13 Aoust 1684 conté avec les Houilleurs quils ont
tirer depuis le 7 juillet 83 jusque aujourd'hui 116
charées de charbon a 27 pattars portant 156-12
et travailler 12 journées a 12 pat portant 7-4
Xainfy nous restants la some de 7 ft 4 - 163-16
Le 17 8bre 1684 delivrer a Pirard le Houilleur 2 st ij wassent
Le 10 9bre 1684 delivrer 4 st ij de wassent aux deux Houilleurs
Le 13 9bre delivrer a leur hercheur 2 st ij wassent
Le 29 ditto livrer a la feme Hebron 2 st ij wassent
Le 5 10bre 1684 delivrer aux Houilleurs 4 st ij wassent
Le 10 10bre 1684 delivrer 4 st ij wassent a 3 ft 5 pt
Le 5 janvier 1685 delivrer a l'ille 4 st ij wassent a 3 ft 5 pt
Le 13 feb 1685 conté avec les Houilleurs quils ont tirer jusque
aujourd'hui 60 charées de torouille portant 21 ft: et fait vne
sone de 170

Le 13 Aoust 1684 conté avec les Houilleurs quils ont le 7 juillet 83 jusque aujourd'hui 116 charées de cha- pattars portant (pattar, patard, pat, monnaie bourguignonne) et travailler 12 journées a 12 pat portant	1 florin=20 pa ttars	fl 156-12 pt (fl=florin=100pt)	
		fl 7-4pt	
	Some	fl 163-16pt	
ainsij nous restants la some de		fl 7	fl 7
Le 17 8bre (octobre) 1684 délivrer a Pirard le Houilleur 2 st (setier= 12 boiseaux=152 litres) ij wassent (seigle)			fl 6
Le 10 9bre (novembre) 1684 délivrer 4 st ij wassent aux deux Houilleurs			fl 12
Le 13 9bre delivrer a leur hercheur 2 st ij wassent			fl 6
Le 29 dito livrer a la feme (femme) Hebron 2 st ij wassent			fl 6
Le 5 10bre (décembre) 1684 delivrer aux Houilleurs 4 st ij wassent			fl 12
Le 10 10bre 1684 delivrer 4 st ij wassent a 3 fl 5 pt			fl 13

memoire de journée que son travaille a la pairie dieu de

hubert	bermar		14	10 sous
philippe	orbon		18	+ 13 10 sous
jean	zone		18	9
martin	collette		18	+ 13 10 sous
hubert	collette		18	+ 9
medar	pinz		17	+ 12 10 sous
joseph	mouton		18	+ 13 10 sous
pasqual	orbon		17	+ 12 10 sous
jacque	sohet		17	3 8 sous
fransois	braibon		17	+ 2 12 sous 1/2

maneur

fransois	lange		10	X 7 10 sous
guelle	lange		10	X 7 10 sous
tonna	laerij		10	7 10
hubert	moraij		10	7 10

quinsaine de la fosse de la reverende dame
 abbaye de la paidieu commencée le 25
 fevrier et finie le 8 mars 1760 - - -

 henry halut - ii $\frac{1}{2}$ jr - a - 14 - pat - fls 8 - 12 - 24
 francois braibant - ii - jr - a - 12 - pat fls 6 - 12 - 04
 henry verpin - ii - jr - a - 12 - pat fls 6 - 12 - 04
 nicolas charlier - 9 $\frac{1}{2}$ jr - a - 12 - pat fls 5 - 14 - 04
 eliphe charlier - ii $\frac{1}{2}$ jr - a - 6 - pat fls 3 - 9 - 04
 marie joseph nod - ii $\frac{1}{2}$ jr - a - 6 - pat fls 3 - 9 - 04
 etrus molin - 4 jr - a - 6 - pat fls 1 - 4 - 04
 tem 6 livre petite chandelle a 7
 sous la livre - - - - - fls 2 - 2 - 0

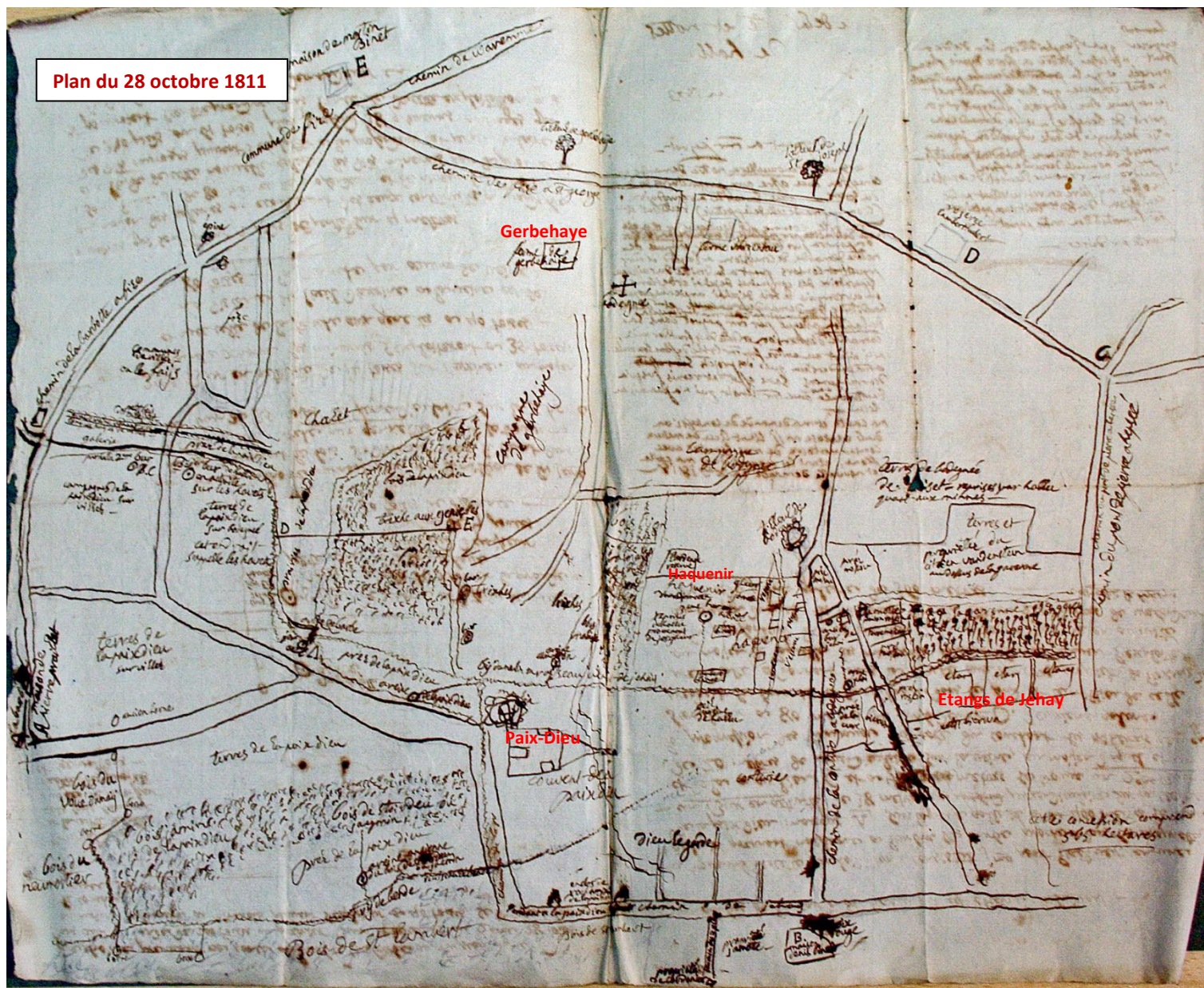
 37 - 14 - 2

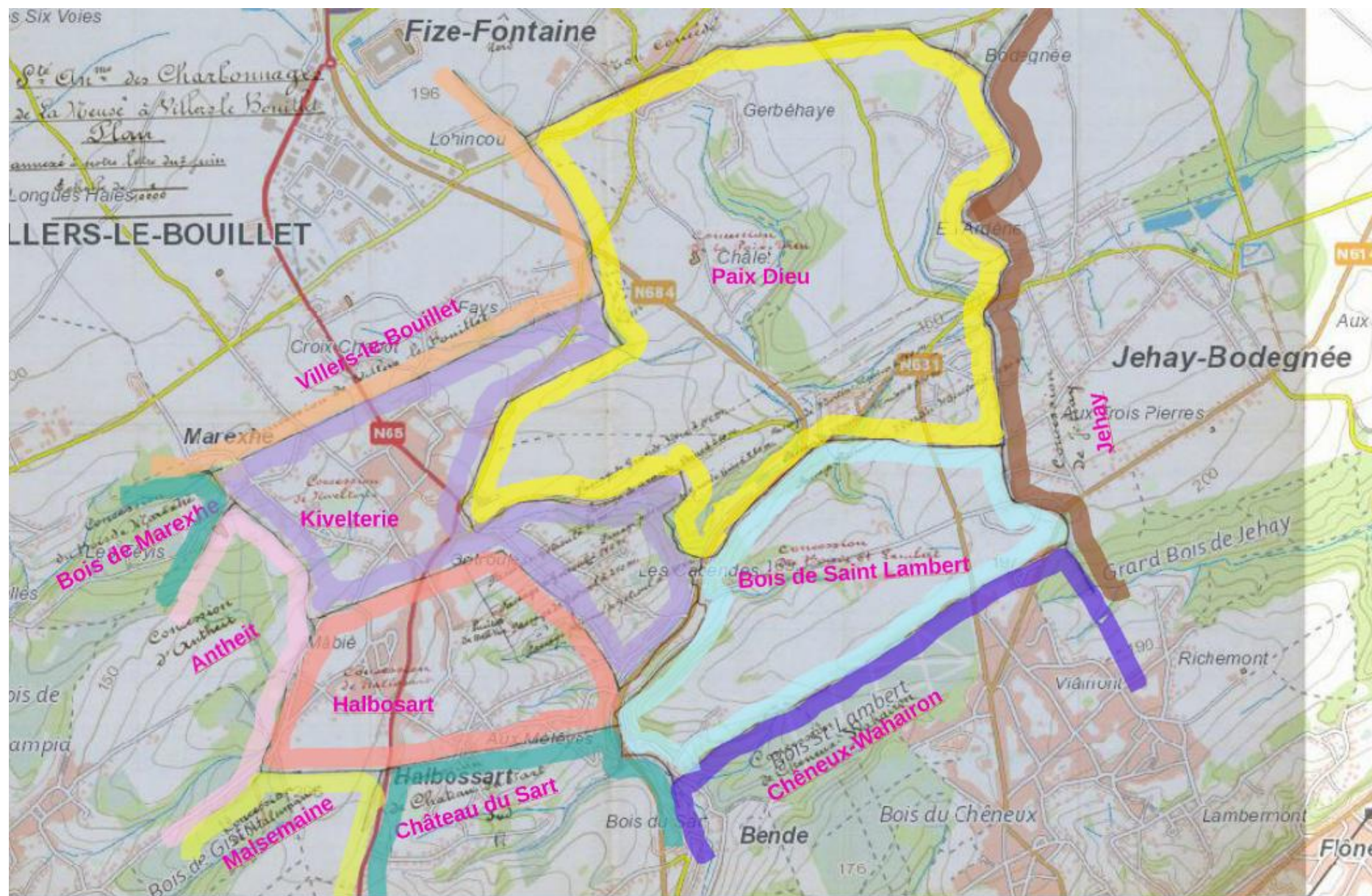
Extrait du registre 139

Le 8^e Octobre 1682. sommes convenus avec Pirard et Gille
 Houilleurs, pour le terme de quatre ans, pendant
 lesquels, leurs donneronts 27 pattars de chaque charree
 de charbon, voir et a condition qu'ils seront obligees
 d'enfoncer les fosses a leurs frais, pendant le dict
 temps, et nous pourvoir si a temps que ne soions
 nullement en danger, ils auronts aussi chaque vne
 charree de charbon par an et vn pot $\frac{1}{2}$ de Bier par jour,
 voir aussi, si se rencontroit vn grès en terre, qu'il
 faudroit plus de 12 jours pour passer, alors nous auronts
 consideration au dire des connoisseurs, ce fait et
 passer au comptoir de la Paix Dieu, le jour susdit,
 ce qu'ils approuvent par leurs signatures X
 en presence de s^r Charles Snyers de Cortil
 et de Jean Jadoul, et moy s^r Ernestine Closson.
 Le mesme jour leur donner deux Houppes pour commencer
 a travailler.

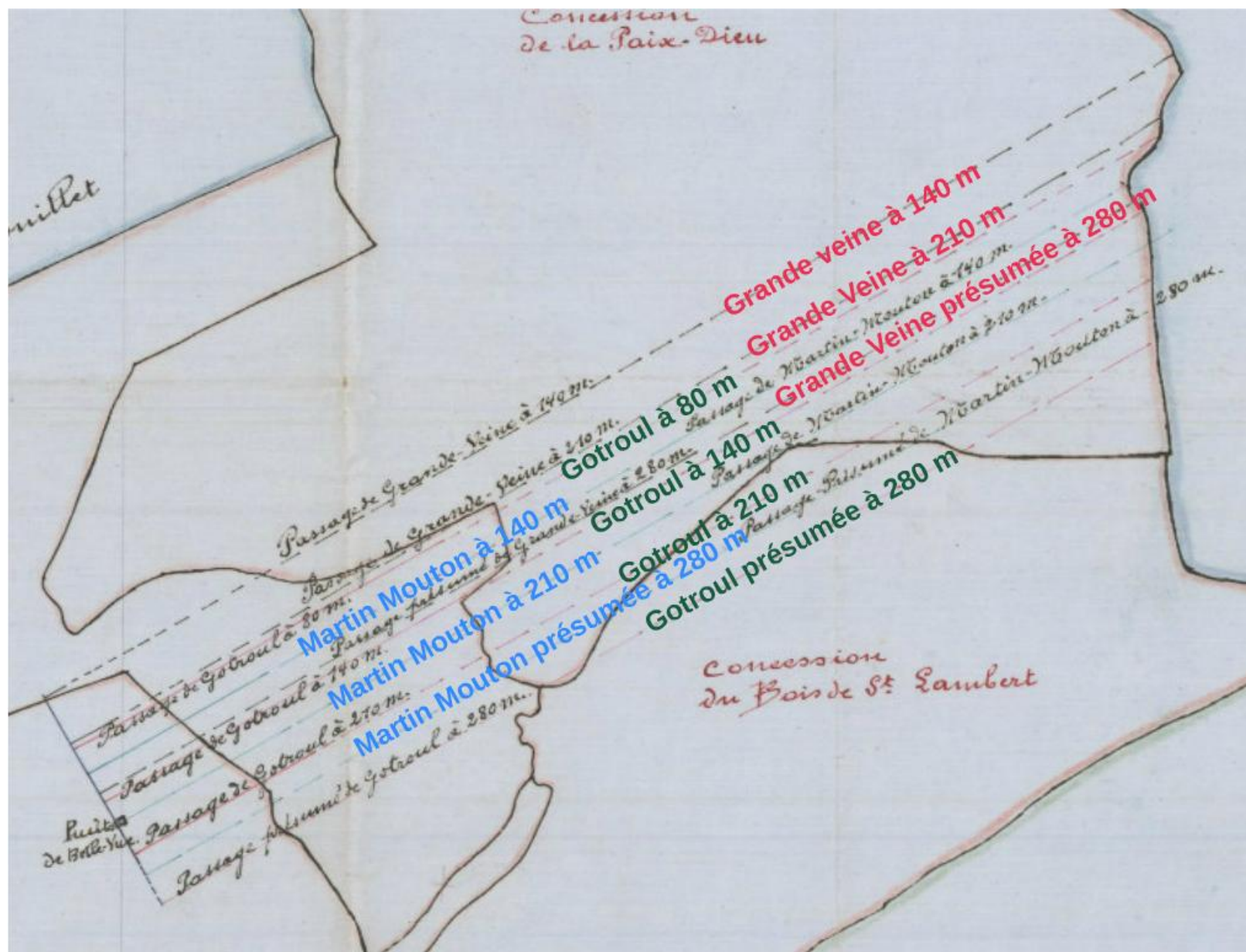
« Le 8 octobre 1682, sommes convenus avec Pirard et Gille, houilleurs, pour le terme de quatre ans pendant lesquels, leurs donnerons 27 pattars de chaque charrée de charbon, voir et à condition qu'ils seront obligés d'enfoncer les fosses à leurs frais, pendant le dit temps et nous pourvoir si à temps que ne soyons nullement en danger, ils auront aussi chacun une charrée de charbon par an et un pot et demi de bière par jour, voir aussi, s'il se rencontrait un grès en terre qu'il faudrait plus de 12 jours pour passer, alors nous aurons considération au dire des connaisseurs, ce fait et passer au comptoir de la Paix Dieu, le jour susdit ce qu'ils approuvent par leurs signatures X X en présence de sieur Charles Snyers de Cortil et de Jean Jadoul et moi Soeur Ernestine Closson
 Le même jour leur donne deux pelles escoupes⁵ pour commencer à travailler. »

⁵ Pelle escoupe = houe en wallon

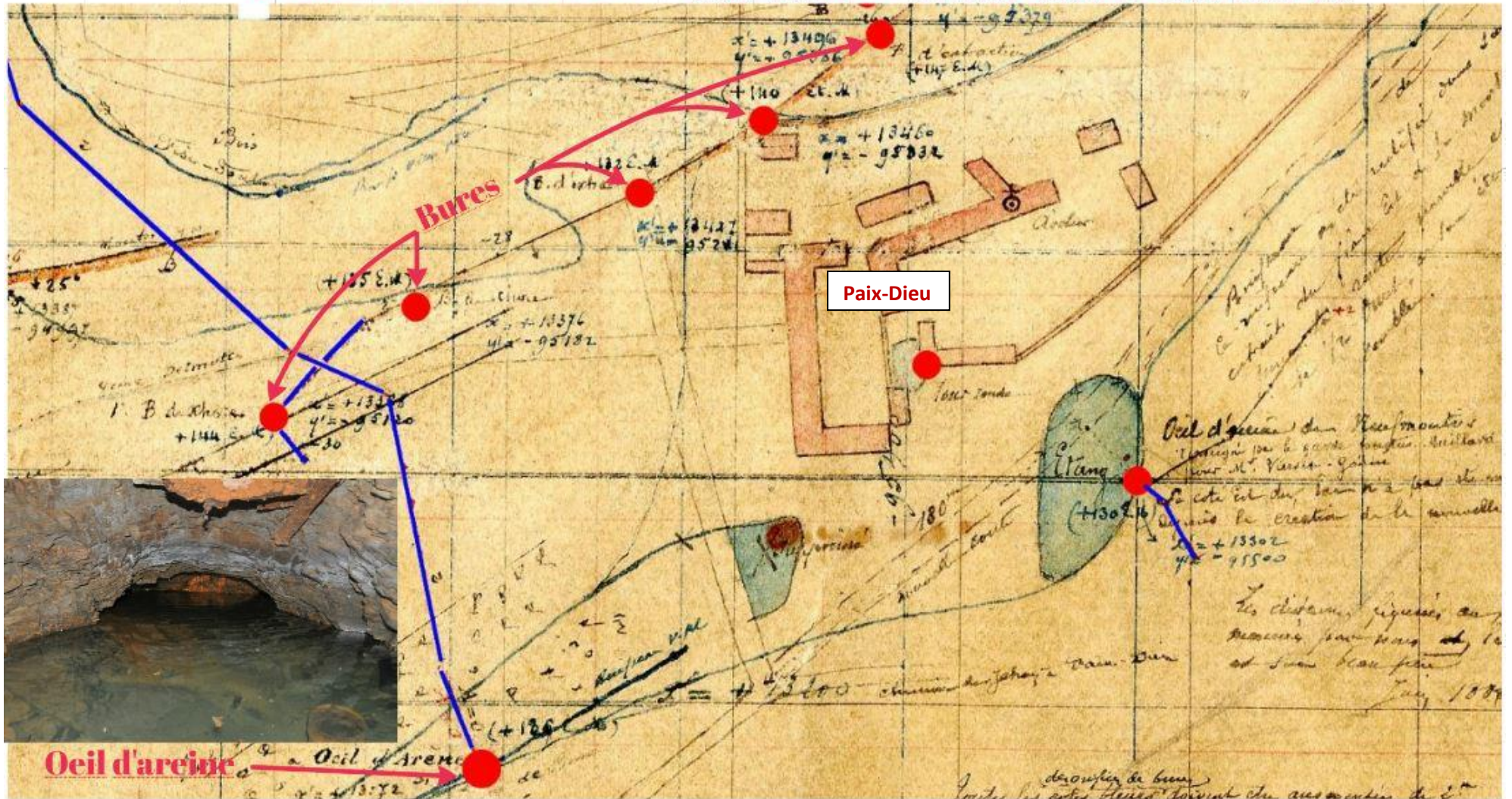




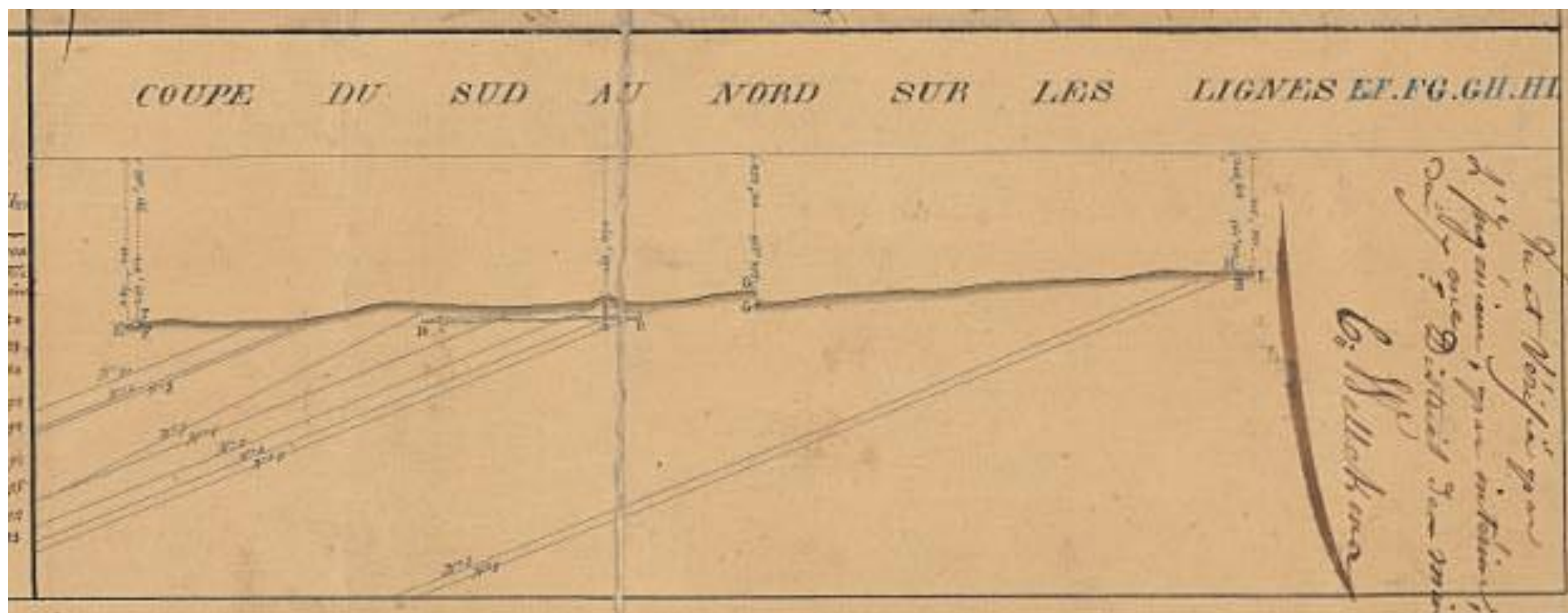
Superposition du plan des dernières concessions et d'un plan d'époque sur lequel apparaissent les traces des couches de houille, (cf. page suivante)



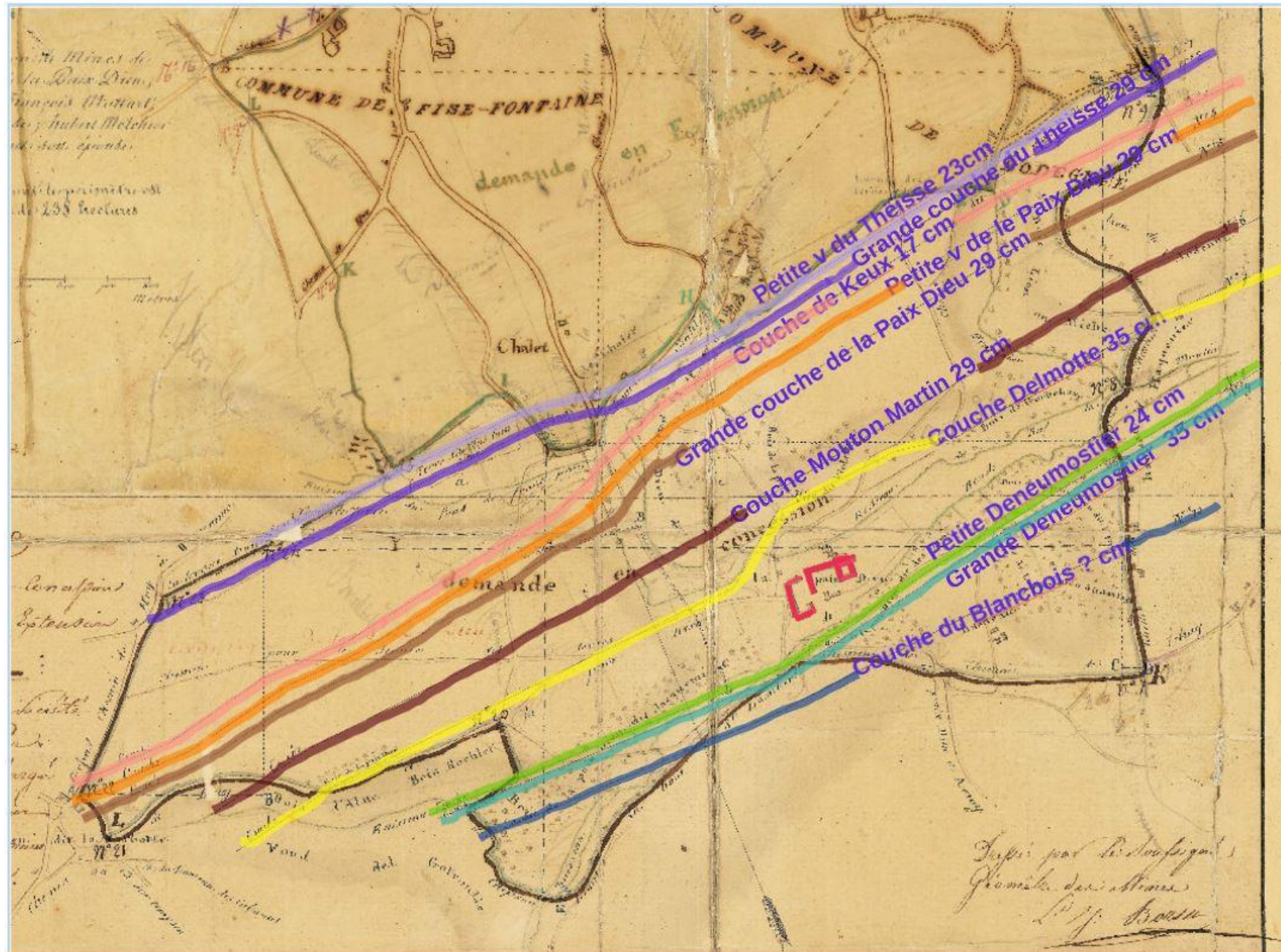
(Partim de Halbosart Kivelterie



Détail du plan de travail repris à la page suivante. L'areine draine toujours activement les terrains de Villers-le-Bouilletet déverse dans le ruisseau de Bende. Les points rouges sont les têtes de puits et les oeils d'areine.



Coupe verticale montrant les différentes couches avec leur pendage réel.



Traces des couches dont les prolongements ont été exploités à Jehay où elles ont été plus tectonisées. Les couches sont minces de 17 à 35 cm et donc très pénibles à exploiter. Impossible de se retourner d'un appui sur le ventre à un appui sur le dos. Il était donc nécessaire d'excaver le mur (les schistes sous la couche).

NOMS DES COUCHES EXPLOIT. A LA PAIX-DIEU.	PUISSANCE.	SYNONYMIE.
Veine-des-Kaups	0m. 20	Petite-Veine-de-Villers, à Villers-le-Bouillet.
Petite-Veine de la Paix-Dieu	0. 24	Grande-Veine-de-Vil- lers, à Villers-le- Bouillet; Veine-des- Trixhes ou Genette, à Jehay.
Veine de la Paix-Dieu ou Puante.	0. 30	
Martin-Mouton	0. 30	
Veine-Delmotte	0. 32	Gottroule, ou Veine- Tomé, à Villers-le- Bouillet.
La Rosette.	0. 24	
Petite-Veine-de-Neumostier	0. 22	
Grande-Veine-de-Neumostier	0. 30	
Veine-du-Bois-Blanc.	0. 29	Petite-Jawinne.
Magnery.	0. 34	Veine-de-Moha.
Petite-Veine-de-Theïsse	0. 24	
Grande-Veine-de-Theïsse.	0. 30	

- (1) En tête de chaque groupe, nous présenterons un tableau contenant les noms et la puissance des couches rangées dans leur ordre de superposition, en commençant par celles de dessous.
- (2) Ces couches sont les mêmes que celles d'Envos.

D'après le professeur de géologie André Dumont.

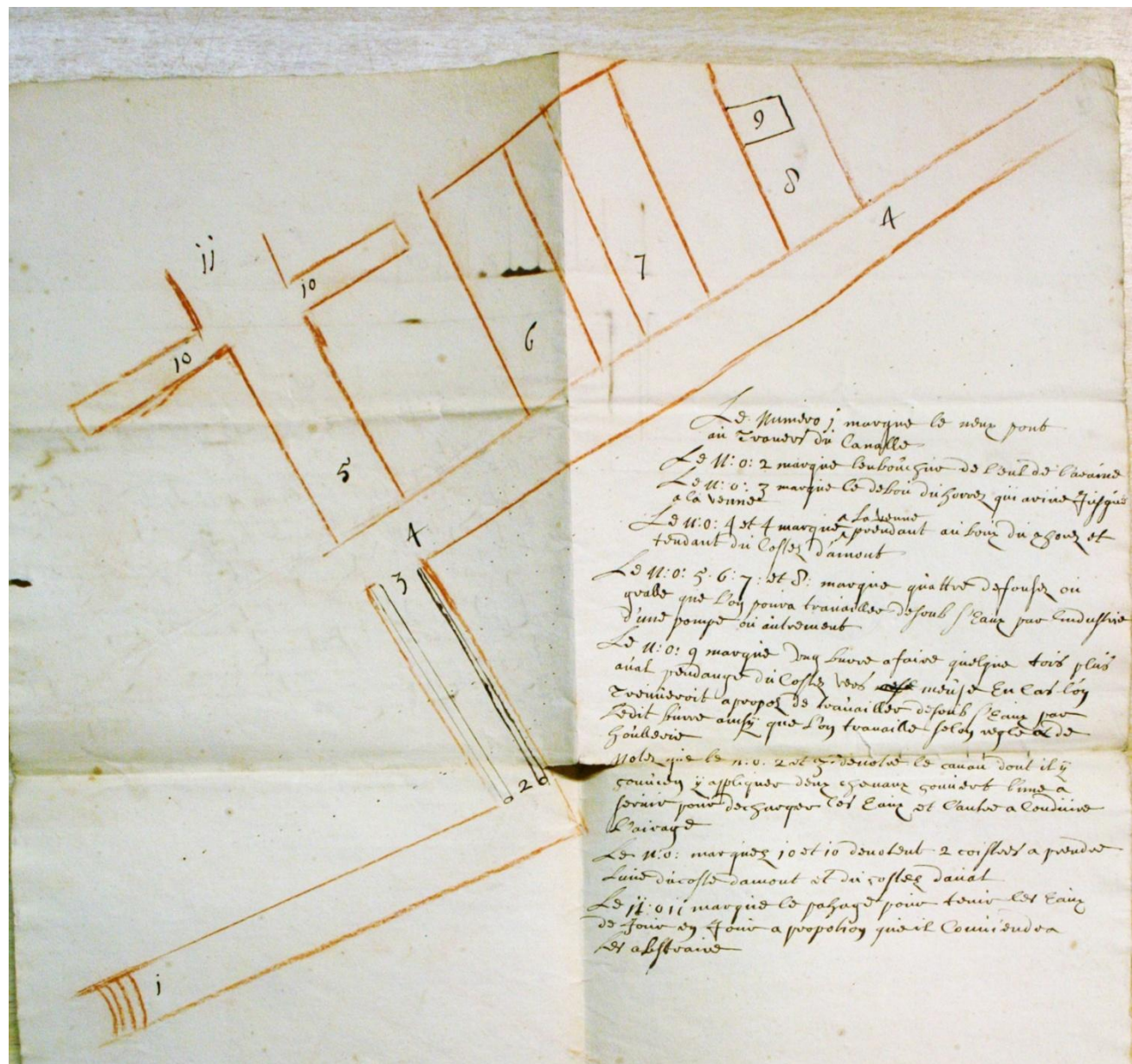
Ces couches forment des plateures qui inclinent au SE de 20 à 22 degrés, et se dirigent du SO au NE; elles passent toutes dans la partie S du village d'Envoz, à l'exception de la *Petite-Veine-de-Moha*, et de la *Grande-Veine-de-Moha*, n° 1 et 2, qui se dirigent vers la partie N du village de Moha.

Tout le groupe passe au S de Moha, au Val-Notre-Dame, à la Paix-Dieu, et au N de Jehay.

La *Veine-Delmotte* arrive à la surface sous les bâtimens de la Paix-Dieu, et la *Petite-Veine-de-Neumostier*, dans le bois de Neumostier. A l'E, on ne connaît plus la marche des couches de ce groupe; cependant elles semblent se diriger vers St-Georges, et devoir passer entre la Gleixhe et Hozémont.

On connaît une couche à Lhonneux; et, à 30 mètres au S du clocher de Hozémont, en creusant un puits, on en a trouvé une seconde très-petite. Nous croyons que ces deux couches, qui paraissent être la suite de celles de Moha, sont les plus inférieures du bassin. On en connaît encore deux dans les environs de Rouveroy.

Le groupe d'Envoz, vers l'O, passe au S du village de Seilles; une partie des couches inférieures entrent dans la province de Namur, et vont, à ce qu'il paraît, former le bac situé au N de la presqu'île d'Andenne, décrite par M. Cauchy (Mémoire déjà cité, pag. 126); les autres s'emboitent vraisemblablement dans ce bac.



L'abbaye de la *Paix-Dieu* était, pour ainsi dire, contiguë à celle de Flône (2). « Le dernier prélat de cette maison » opulente (l'abbé Paquot) donna tête baissée dans toutes » les extravagances de la révolution. Quelques années avant » ces temps désastreux, il tint un propos à l'abbesse de la » *Paix-Dieu*, qui annonçait le rôle infime qu'il devait » jouer un jour. Victoire de Villenfagne (morte en 1788), » sœur de mon père, religieuse aussi spirituelle qu'attachée » à son état, gouvernait alors ce monastère. Les religieux de » Flône se permettaient d'aller souvent à la *Paix-Dieu*, où ils » détournaient, pour ne rien dire de plus, les dames de cette » maison de leurs devoirs. Ma tante en informa l'abbé; ce qui » ne produisit rien. Elle eut enfin l'occasion de le voir et le » pria instamment de faire cesser un désordre qui tendait à » introduire chez elle un bouleversement total de la discipline monastique. L'abbé lui répliqua froidement: *Madame, veillez à vos poulettes; quant à mes coqs, ils » sont libres: je ne peux répondre de leurs actions.* » L'abbesse de la *Paix-Dieu* dut, pour mettre ses dames à » l'abri des atteintes de ces coqs dangereux, leur interdire » l'entrée de sa maison et ordonna d'en fermer les portes, » lorsqu'ils s'y présenteraient, ce qui fut exécuté (3). »

(1) Villenfagne: Essais critiques, tom. 1, pag. 95 et suiv.

(2) Voyez 4^e Promenade, pag. 184.

(3) Villenfagne: Recherches, tom. 2, p. 221.

En guise de dessert, le texte extrait des « Promenades historiques dans le pays de Liège » volume 2 par le docteur de B..y (lire Bovy), Liège 1839